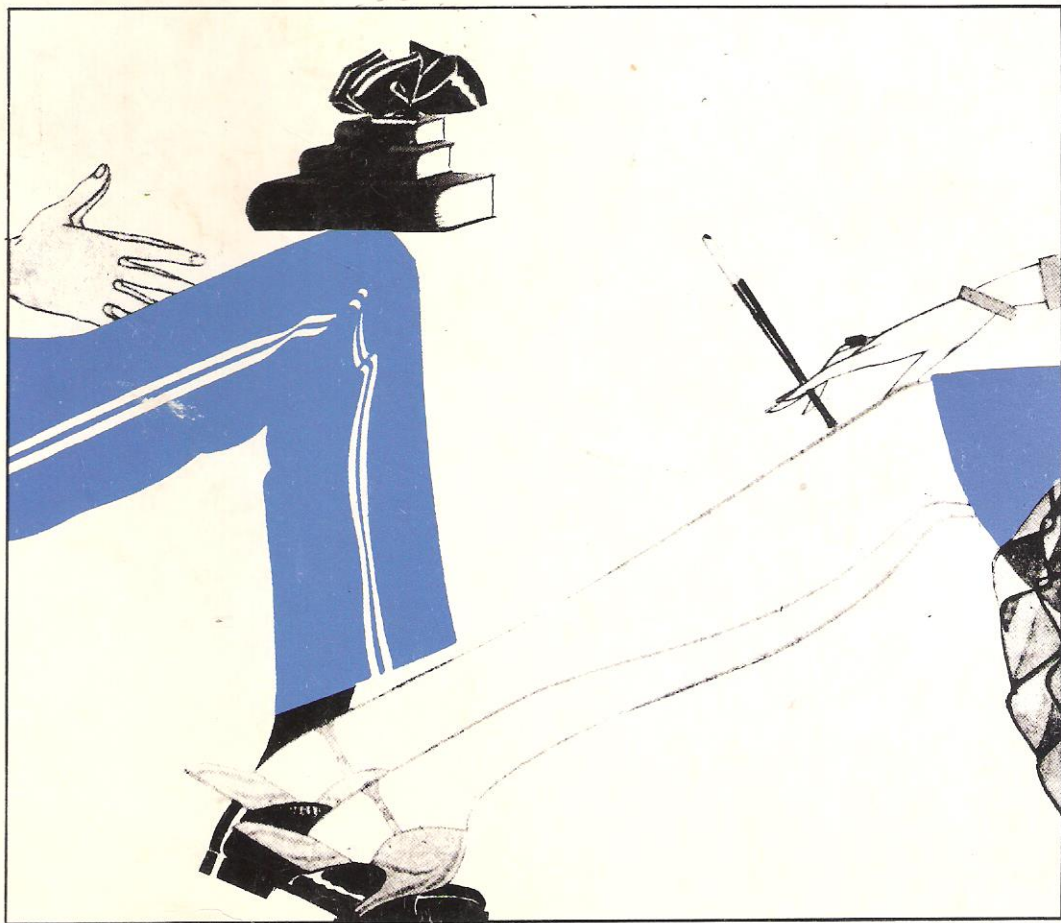


la
revue
d'en face

droits
de l'homme
droits
des femmes

AUTOMNE 83 - 35 F



éditorial

droits de l'homme, droits des femmes !

1787 Déclaration d'indépendance américaine.

1789 Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Révoltés contre l'absolutisme et le féodalisme, les philosophes proclament cette pensée révolutionnaire : en tant que sujet doué de raison et de volonté, tout être humain possède des droits inaliénables et sacrés. Tout être humain ? Olympe de Gouges demande à l'Assemblée Nationale de décréter de même les Droits de la Femme et de la Citoyenne. Fin de non-recevoir. Les femmes ont le droit de monter à l'échafaud, elles n'auront pas celui de monter à la tribune. La nature humaine confère des droits à l'homme; la nature féminine ne confère que des devoirs à celles qui y sont enfermées.

Les Droits de l'Homme et du Citoyen sont élaborés à partir de l'idéologie du Droit naturel, mais ils comportent dans leurs termes l'affirmation d'un type de socialité propre à l'espèce humaine. Ils sont le passage de la Nature à la Culture; et de celle-ci les femmes sont exclues, refoulées. On ne peut, par définition, penser la Nature que si l'on est déjà dans la Culture, et celle-ci fabrique une Nature féminine; naturelle autant qu'un jardin à la française, mais imposée comme immuable.

Impossible d'accéder aux droits de l'être humain sans accéder à ceux de citoyen. Comme les esclaves, les colonisés... c'est par l'accès à la citoyenneté que les femmes obtiendront les autres droits. Le droit de vote avant le droit à l'intégrité corporelle et à la libre disposition de leur personne; cela se vérifie dans toute civilisation connue.

Un siècle et demi après la Révolution; ça n'a pas été sans mal. Entre temps l'idée des Droits de l'Homme avait sombré sous les positivismes triomphants. Seules les femmes en étaient encore à les revendiquer quand ils furent écrasés, bafoués... et l'on put voir ce qu'il advenait quand ces vieux principes, même dépassés et mystificateurs, n'existaient plus.

Dans un même élan libérateur les Droits de l'Homme redevinrent une valeur essentielle et les femmes furent admises au droit de cité.

C'est une réalité, mais l'imaginaire masculin cherche toujours à nous situer du côté de la Nature et de l'animalité. Cela est manifeste dans le « débat » autour du projet de loi antisexiste. Tout se passe comme s'il fallait absolument maintenir l'illusion de la femme nature, comme si elle était nécessaire à la Culture même... comme si celle-ci ne pouvait exister qu'en s'inventant une antinomie mythique.

Contestant le féminisme qui fait entrer les femmes dans l'ordre masculin de la Loi, de la Culture, des idéologues modernes voudraient revivifier un système dualiste où la bipolarité des sexes fonde un nouvel ordre « naturel ». Ils mettent en exergue la spécificité que nous avons revendiquée pour nous interdire l'Universel.

Or c'est seulement la pleine intégration sociale des femmes, leur entrée dans le symbolique à titre de sujets, leur confrontation à la Loi, qui peuvent leur permettre de maintenir les deux termes de l'action politique, indispensables : « en tant qu'être humain » et « en tant que femme » ; si le premier vient à manquer, le féminisme ne peut que dériver vers un corporatisme plus ou moins naturaliste, au mieux vers le ghetto de l'« ailleurs » culturel ; si c'est le second qui fait défaut, la scotomisation des rapports de sexe permet au patriarcat de se reproduire intact et la libération des femmes est indéfiniment rejetée dans le futur.

Les deux termes indispensables sont souvent contradictoires et le mouvement des femmes demeure le lieu d'un débat permanent où les mêmes contradictions, autour d'enjeux nouveaux, connaissent une formulation nouvelle. Mais il s'agit moins de nier les contradictions ou d'espérer les dépasser que de réaliser à quel point elles sont au cœur même du féminisme, indispensables à son cheminement.

Les femmes d'en Face



Toulouse et après...

Dans le numéro 11 de la Revue, nous évoquions les perspectives nouvelles qu'offrait l'arrivée de la gauche au pouvoir et prenions parti pour un changement de stratégie et de fonctionnement du mouvement des femmes. Autour du débat d'alors sur la « Fédération », nous prenions des positions nettement révisionnistes, soulignant les pièges et les mensonges des vieux principes MLF d'anti-organisation et appelant à la mise en place de structures « démocratiques »¹. L'organisation du colloque de Toulouse a été pour certaines — dont moi — l'occasion d'agir dans ce sens. Après une année de préparation et la réussite du Colloque, c'est une nouvelle étape qui commence, riche de possibilités à saisir.

Le Colloque avait pour but de faire émerger les études féministes, de les faire admettre, reconnaître par les institutions. En même temps, il s'agissait de susciter à cette occasion un mouvement collectif, prolongement et renouveau du mouvement des femmes des années 70; car la recherche féministe, c'est une constatation maintes fois faite au Colloque, est issue de ce mouvement social. De mon point de vue cependant, elle n'en est pas un simple produit; son développement suppose une certaine distance critique vis à vis des normes féministes contestatrices des années 70 (contre les compétences reconnues, les spécialités et les hiérarchies, contre la prétendue objectivité et la « neutralité » d'un savoir constitué sans et contre les femmes, contre les institutions universitaires...) L'irruption des féministes a sans doute remué quelque peu le champ de la connaissance et les principes méthodologiques, mais elles-mêmes ont été amenées à faire des compromis pour passer de l'agit-prop féministe à une certaine rigueur méthodologique et pour sortir d'une marginalité devenue stérile².

1. En particulier : F. Picq, « 1970-1980, Sauve qui peut le MLF ». M.-J. Dhavernas, « Une seule solution, autre chose ».

2. F. Picq, « Quelques réflexions à propos des études féministes », *Contribution au Colloque de Toulouse*.

Toujours est-il que la recherche, qui est l'un des terrains encore vivants du féminisme, l'un des derniers débouchés de sa contestation idéologique, est devenue autour du Colloque l'enjeu d'un débat qui la dépasse. Bien des tabous du mouvement reviennent au jour à cette occasion et alimentent les polémiques : le rapport aux institutions, la reconnaissance de responsabilités ou de compétences particulières, la volonté d'affirmation personnelle... Le fossé se creuse entre celles qui répètent douze ans après les mêmes mots d'ordre et celles qui refusent de s'y laisser enfermer; le climat est à la suspicion, à la culpabilisation, aux dénonciations et aux mises en accusation.

le Colloque Femmes, féminisme et recherche

Le succès de l'initiative prise lors du Colloque Chevènement a considérablement modifié notre champ d'intervention et nos pratiques habituelles, mais avec l'exaltation s'est ouverte l'ère des soupçons, des ruptures, des déchirements; nous n'étions pas préparées à la réalité et n'avions pas de principes communs pour l'aborder.

Nous nous sommes rencontrées, quelques femmes que leur histoire au sein du mouvement avait depuis longtemps séparées, qui participaient à des groupes d'études féministes différents, différents dans leurs spécialités, leurs choix méthodologiques, leur mode de fonctionnement. Condamnées à nous entendre pour que notre faible présence dans ces lieux hostiles ne soit pas évacuée, nous avons appris à travailler ensemble, en dépit de nos divergences, de nos incompatibilités d'humeur, de notre méfiance réciproque. C'est sans doute parce que nous nous étions manifestées lors du Colloque national de la Recherche et de la technologie que notre revendication a pris cette forme : un Colloque national sur les études et recherches féministes et sur les femmes. Mais ce que nous en attendions était-il très clair ? Faire se rencontrer, échanger, toutes ces femmes qui, de façon dispersée, poursuivent une même démarche, faire reconnaître celle-ci comme une pratique de recherche à part entière³, mais aussi réveiller quelque chose du mouvement autour de la recherche.

Le Collectif parisien, somme d'individualités réunies par un objectif commun, n'était pas un groupe d'affinité. C'était pour moi une expérience nouvelle dans le mouvement que celle d'un fonctionnement collectif qui se passe de tous les liants affectifs, identificatoires, mais qui, de l'autre côté, évite les crises passionnelles, destructrices.

Nous n'étions représentatives de personne, mais nous faisons le pari que notre démarche correspondait à une attente massive quoiqu'informulée. Investies par notre initiative d'une responsabilité particulière dans sa réalisation, nous ne voulions pas exprimer des demandes mais leur donner l'occasion d'émerger. En enclenchant un processus de mobilisation nous savions que nous courions le risque d'être démenties, contestées, accusées de prise de pouvoir, de trahison, nous ne savions pas par qui et pourquoi. Pour l'heure, nous étions à l'enthousiasme de voir nos projets réalisables, à

3. D'où notre insistance à intervenir auprès du Ministère de la Recherche quand celui-ci tentait de nous renvoyer sur le Ministère des Droits de la femme. Les étapes préliminaires de l'organisation du Colloque ont été présentées par Michèle Kail « Au hit parade du changement, les études et recherches féministes et sur les femmes », *NQF*, n°3, avril 1982.

la fierté d'avoir gagné sans compromis, en évitant soigneusement tout bénéfice d'antériorité : seul le Colloque, dans ses différentes étapes régionales et nationales, pourrait formuler les exigences de la recherche féministe.

Paris-Province

Nous avons décidé de confier le secrétariat national et l'organisation du Colloque au groupe de Toulouse, qui pouvait s'appuyer sur l'infrastructure d'une université. Certaines d'entre nous (les parisiennes) regrettaient de ne pas le mener à terme et craignaient que la distance et le coût du transport ne rebutent nombre de chercheuses, concentrées, il faut bien le dire, dans la région parisienne; mais il ne nous déplaisait pas de manifester un choix décentralisateur clair. Nous ne nous attendions pas à rencontrer, tant dans les collectifs régionaux de l'AFFER⁴ que dans l'assistance du Colloque, un sentiment anti-parisien tel que chacune des propositions parisiennes allait être a priori suspecte. Largement bien qu'inégalement développé dans les différentes provinces, ce sentiment nous tenait responsables, quoi qu'on en ait, du jacobinisme et de l'héritage napoléonien.

Avions-nous une conception centraliste en élaborant un projet d'organisation nationale des études féministes et sur les femmes à partir des groupes régionaux coordonnés ? Il me semblait au contraire que cela permettait de soumettre toute initiative (notamment parisienne) au contrôle de toutes. Quoi qu'il en soit, le débat n'eut pas lieu au Colloque; l'introduction synthétique que j'avais préparée (à partir des différents projets régionaux) ne fut pas présentée à la commission C3 - projets d'organisation. La salle — ou quelques grandes gueules — voulait discuter sans entendre le projet « de Paris ». J'eus le sentiment qu'elles préféreraient ne pas le connaître pour être contre sans hésitation, qu'en même temps elles niaient qu'il puisse y avoir un décalage entre des propositions réfléchies, préparées par un travail, des discussions préalables, des confrontations... et celles qui émaneraient sur l'instant d'une salle rassemblée. Cette irruption du spontanéisme frustré par un Colloque bien organisé augurait de ce qui allait se passer l'après-midi.

Un défolement collectif, qui rappelait d'anciennes A.G. du mouvement, clôtura le Colloque : succession de prises de parole intempestives, de critiques contradictoires, on réclamait des comptes mais on refusait la parole à celle qui voulait présenter le bilan financier, on éveillait des soupçons sans vouloir entendre d'explications. Certaines des organisatrices essayaient en vain de mettre les choses au point, c'était inutile, le Colloque était terminé en fait... en fête.

retour à Paris

La réticence exprimée au nom de « la province » à l'égard d'une association interrégionale nous amenait à modifier nos projets. J'étais un peu déçue que le Colloque ne débouche pas rapidement sur une organisation du milieu

4. L'Association Femmes, Féminisme et Recherche (AFFER) a été constituée pour l'organisation du Colloque; elle doit se dissoudre lorsqu'elle aura épuisé sa tâche (publication des Actes, mise à jour des comptes...)

des études féministes, que l'énergie que nous avions investie pour faire une rencontre vraiment nationale ne produise pas de résultats permanents et qu'il faille repartir, non pas à zéro, mais de chaque région. D'un autre côté, j'étais prête à voir les avantages de cette solution. Il serait sans doute plus facile de mettre sur pied une association de la région parisienne; on pouvait espérer que certaines des contradictions et des difficultés rencontrées lors du Colloque en soient absentes.

C'est donc devant une assemblée parisienne que j'ai finalement présenté le projet d'association préparé par le collectif parisien. Nous y insistions sur la nécessité et l'urgence de mettre en place des structures formelles pour organiser l'information, la communication, les échanges réciproques entre les chercheuses, pour nous donner aussi une existence reconnue par rapport aux pouvoirs publics et aux organismes de recherche⁵.

L'association telle que nous la proposons semblait rencontrer un large accord, du moins ne souleva-t-elle aucune objection. Cependant le débat qui suivit amena au jour deux contradictions successives (et qui ne sont sans doute pas les dernières).

recherche ? vous avez dit recherche ?

Le premier problème rencontré fut celui d'une définition de la recherche; problème portant non sur le contenu idéologique, puisque l'association ne devait pas plus apprécier la juste ligne féministe que la valeur scientifique des travaux en question, mais sur l'existence matérielle d'une recherche. Nous voulions rassembler dans cette association des femmes qui font effectivement de la recherche féministe ou sur les femmes. Si cette participation n'était pas définie d'une façon ou d'une autre, si aucun critère n'était fixé pour faire partie de l'association, celle-ci ne serait qu'un regroupement idéologique, non représentatif de la recherche féministe et dénué de toute crédibilité.

Tel était du moins mon point de vue, mais c'était, il est vrai, une démarche tout à fait nouvelle — et scandaleuse par rapport au mouvement des femmes — que d'organiser formellement certaines femmes et non toutes celles qui le désirent. Était-ce définir une élite, la distinguer de la masse ? Toutes celles qui n'en feraient pas partie devraient-elles se sentir exclues ? Il me semble que je ne me sentais pas exclue d'une association de femmes peintres ou musiciennes même si je m'intéresse à leur art. Mais il est vrai que la recherche est quelque chose de tout à fait particulier; la distinction n'est pas toujours nette entre une pratique de groupe féministe réfléchissant à partir de sa propre expérience, par exemple sur la maternité, et une pratique de recherche collective sur ce même objet. Selon quels critères déciderait-on que la recherche est d'un côté et non de l'autre ? Ce n'est certainement pas le caractère subjectif de la première démarche qui permettrait de l'exclure; l'irruption de la subjectivité en tant que telle dans la démarche scientifique est un acquis des études féministes. Cependant tout groupe de conscience n'est pas un groupe de recherche. Encore faut-il qu'une réflexion systématique y soit menée et qui tende à la communication (exposé, publication).

5. Voir dans ce numéro le texte présentant l'Association pour la promotion des études féministes, Région Paris Ile de France.

Mais pourquoi faudrait-il établir des critères extérieurs au lieu de laisser les femmes se déterminer, s'auto-proclamer ? La question fut posée à plusieurs reprises; d'autant plus ambiguë qu'elle émanait de filles, de groupes qui n'ont pas la réputation d'être particulièrement spontanéistes.

Mais nous ne voulions pas faire une association des amies de la recherche féministe, ni soumettre celle-ci au contrôle politique d'une base non directement concernée. Nous voulions nous organiser pour être plus fortes, non pour nous forger des contraintes supplémentaires. Que toutes les personnes intéressées aient accès aux informations rassemblées et diffusées par l'association, certes, mais que cela n'empêche pas celles qui font effectivement de la recherche féministe de s'organiser en toute liberté, pour s'entraider et agir de concert.

Il ne s'agissait pas d'imposer des critères universitaires car la recherche féministe n'y obéit pas, mais de déterminer ceux qui lui correspondent : la publication, l'édition, la diffusion, autant sinon plus que l'enseignement et la recherche professionnelle; car c'est un fait que l'essentiel des études féministes s'effectue en dehors des institutions universitaires.

dedans / dehors : l'ombre des Institutions

Le second débat préalable à la constitution de l'Association porta sur la part relative qu'il convenait d'accorder, dans l'organisme représentatif de celle-ci, à chacune des composantes des études et recherches féministes : dans l'institution (entendez l'Université et la Recherche) ou « hors institution ». Là aussi, c'était un problème de définition; particulièrement aigu puisqu'il avait été sous-jacent dans l'organisation et la tenue du Colloque et avait alimenté suspicions et conflits.

Il était cependant fort mal posé : déjà, aux Assises régionales parisiennes, une commission s'était attachée à la « clarification des termes » sans parvenir à lever l'hypothèque. S'agissait-il d'une distinction entre des statuts ou d'un conflit idéologique ? Le point de vue anti-institutionnel pouvait aussi bien être défendu par des membres éminents de l'Institution que le point de vue institutionnel par des représentantes de groupes hors institution. S'agissait-il du lieu où s'effectuent les recherches féministes ? Il est clair que l'existence de celles-ci dans les institutions est voisine de zéro; la plupart d'entre nous, quel que soit par ailleurs leur statut, font des recherches féministes dans un cadre non-institutionnel; les groupes d'études ont, ou non, un pied dans l'institution mais leur composition et leur mode de fonctionnement sont voisins; les publications se font dans les revues : la nôtre, *NQF, Pénélope*...

Il me semble qu'il s'agit en réalité d'un choix stratégique; voulons-nous imposer la reconnaissance des études féministes dans les institutions, considérons-nous que leur développement, même en dehors des institutions, ne peut que bénéficier d'une reconnaissance officielle ? Si tel est notre point de vue, je crois qu'il faut cesser d'opposer les deux secteurs l'un à l'autre et faire admettre ce qui est l'essence même des études féministes : l'articulation entre le mouvement social dont elles sont issues et les exigences de la recherche. On peut contester celles-ci d'un point de vue féministe et lutter pour leur modification mais on ne peut pas n'en tenir aucun compte.

Le débat est obscurci par un autre problème lié et qui n'a jamais été clairement posé au fond : celui des situations individuelles et des profits personnels que certaines pourraient tirer du développement des études féministes dans les institutions.

Il est évident que toutes ne sont pas également motivées ni aussi bien placées pour agir dans les institutions; celles qui n'en font pas partie n'ont pas envie de se battre pour favoriser la carrière de celles qui y sont; on le comprend. Mais doit-on s'interdire toute avancée collective au motif que certaines y trouveraient un bénéfice particulier ?

Il n'y aura pas de développement de la recherche féministe, que ce soit dans les institutions ou en dehors d'elles, sans que certaines se distinguent. La volonté de promotion individuelle est-elle illégitime ? La suspicion à son égard, ainsi que la crainte de la rivalité, conduisent certainement à l'impuissance collective. Avec de tels principes, Julie Daubié se serait abstenue, et Jeanne Chauvin, Madeleine Pelletier, et toutes les autres⁶... Les femmes n'auraient toujours pas accès à l'Université ni aux professions libérales... à moins qu'il y ait eu d'autres femmes n'ayant pas ces principes féministes pour faire progresser un peu la condition de toutes les femmes.

L'Association ne peut pas avoir pour objectif d'empêcher la promotion individuelle de ses membres (au profit de celles qui n'en font pas partie). Elle ne doit pas non plus craindre qu'un début d'ouverture ne les mette en rivalité. Il est inévitable que se développent entre les femmes des conflits liés à la compétition, aux différences d'analyse de la situation, aux intérêts contradictoires. C'est justement parce que la conjoncture est celle-ci : promotion et rivalité, que l'Association est nécessaire. Pour que l'information circule et réduise les privilèges de proximité, pour que les conflits soient encadrés, discutés, arbitrés et, si possible, résolus. Pour nous donner des règles communes qui maintiennent entre nous, malgré les contradictions, un climat de confiance et d'entraide. Pour que les avancées des unes profitent à toutes. Tel est l'objectif que nous nous fixons en fondant l'Association; il est certes ambitieux et difficile à atteindre, mais il vaut la peine d'être tenté.

Françoise Pico

6. Premières bachelière, avocate, médecin des asiles... en France, toutes féministes très actives à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle...

Droits de l'homme, droits des femmes / Droit de la femme ou droit des femmes, le ministère, ses lois et le sexisme (Françoise Picq) / Violence publique, violence privée (Annie Sugier) / L'histoire selon Friedan (Judith Ezékiel) / Illich ou la clémence d'Auguste (Marie-Jo Dhavernas) / Le national-socialisme : logique extrême du monopole culturel masculin (Rita Thalmann) / Allemandes, si vous saviez... (Nicole Gabriel) / Les « Dents de la Mer » ? Féminisme, matricialisme, totalitarisme (Marie-Jo Dhavernas) / A propos du Colloque de Toulouse (Catherine Sofer) / Toulouse et après... (Françoise Picq) / Une Association pour la Promotion des Études Féministes / Pour la loi, hors la loi, le mouvement des femmes ? (Patricia Mercader) / Lectures.